

Extrait du SNUipp-FSU 65

<https://65.snuipp.fr>

# Compte-rendu de la CAPD du 19 octobre 2006

- ARCHIVES - année 2010 / 2011 - Les personnels - La carrière - Infos administratives - CAPD - CAPD année scolaire 2006-2007 -



Date de mise en ligne : vendredi 20 octobre 2006

---

SNUipp-FSU 65

---

### Ordre du jour :

- ▶ **plan de formation continue**
- ▶ **questions et informations diverses**

Présents : SNUipp (6 présents sur 6 élus), SGEN-CFDT (3 sur 6), SE-UNSA (1 sur 3), les IEN (4 sur 5), les services de l'IA et l'Inspecteur d'Académie.

1- Déclaration préalable en intersyndicale (SNUipp-FSU, SIEN-UNSA, SE-UNSA, SGEN-CFDT) concernant l'apprentissage de la lecture et les attaques de toutes parts dont nous sommes victimes (voir email précédent ou sur le site du SNUipp65 pour la déclaration).

2- Déclaration de M. Dupetit en tant que représentant du SIEN-UNSA et au nom de tous ses collègues du 65 en soutien à leur collègue IEN du département du Nord menacé de sanctions.

3- Quelques réflexions de l'Inspecteur d'Académie : "Il y a aujourd'hui un mouvement d'opinion en train de se mettre en place, j'ai vu comme vous un certain nombre de personnes auto-proclamées scientifiques qui déclarent : "c'est cette méthode la meilleure", s'il y avait une seule voie pour apprendre ça se saurait. La lecture est un apprentissage complexe alors que le débat relayé par les médias est simplificateur. Cela contribue à déstabiliser les professionnels et l'Institution. Il faut que les enseignants travaillent sereinement et pour ce qui me concerne c'est ce à quoi je m'emploie et m'emploierai. Si vous avez vent de difficultés concernant certains de vos collègues, je vous demande de m'en informer afin de voir comment les aider.

4- Les stages de formation continue :

Le stage n°596 classé dans la rubrique candidature individuelle s'est transformé pendant la CAPD en stage à public choisi. Le SNUipp a pointé l'opposition entre le public voulu et le fait que la candidature à ce type de stage est individuelle. Deux possibilités s'ouvriraient donc : a- modifier le contenu du stage pour conserver l'attribution individuelle au barème b- choisir les candidats à partir des critères définis par l'IEN de Bagnères. Le SNUipp a refusé de rentrer dans cette solution et l'IEN a désigné ses écoles. Le stage n°597, lui aussi, prévu pour des équipes d'école, restera à candidature individuelle. L'IEN responsable a modifié le contenu pour cela. Le SNUipp a proposé de regrouper sur la même date deux stages, le n°600 et le n°602 (pour les deux réunis 14 stagiaires assurent le remplacement pendant une semaine). Cela libère une semaine et permet donc d'organiser une session supplémentaire pour accéder à la demande de collègues non satisfaite et notamment pour le stage n°640 « premier secours » (qui a reçu 121 demandes pour 14 places !). L'IA est favorable sur le principe et attend de voir la faisabilité, notamment au niveau de la disponibilité des formateurs.

Par une baisse du nombre d'heures des formateurs IUFM, certains stages ont été ramenés à 15h (c'est à dire qu'ils se terminent le jeudi à midi). Le SNUipp65 a demandé que les brigades stages en place restent l'après-midi dans la classe, afin que la transition avec le titulaire se fasse de manière souple et afin de permettre aux stagiaires de regagner leurs écoles sans précipitation.

5- Questions diverses a- Après intervention du SNUipp65, l'IA indique que les directeurs à 5 classes ou plus déchargés par des PE2 bénéficieront d'un remplaçant pour assurer leur décharge pendant la période de stage en responsabilité. L'administration est dans l'incapacité de fournir le même service pour les écoles à quatre classes. Ces écoles, et ce malgré les directives ministérielles, n'auront donc pas le même quota de décharges que les autres écoles. b- SEGPA : La circulaire du 17 août 2006 supprime la possibilité inscrite dans le code du travail qu'avaient les médecins scolaires d'autoriser des dérogations pour que des jeunes de moins de 16 ans puissent utiliser des

machines. c- Sept collègues n'ont pas souhaité décroisonner pour enseigner les langues vivantes au cycle 3, quatre d'entre eux ont informé l'IA par écrit et ont reçu une réponse écrite. d- A partir de janvier 2007 les jours, mercredi samedi et dimanche n'ouvriront plus le droit à l'ISSR.pour les remplaçants. e- A partir de septembre 2007 les collègues des postes fractionnés bénéficieront d'une indemnité de sujétion spéciale. Toutefois tous les éléments constitutifs du calcul ne sont pas déterminés, notamment la définition de « commune ».

Les élus du SNUipp65 à la CAPD : Martine Fochesato, Pierre Torres, Joëlle Noguère, Sylvain Boisseau, Claude Martin et Hervé Charles.